

Nancy, le 5 avril 2016

Monsieur le Président
SIE DU SOIRON
31, rue des Pivoines
B.P. 8
54800 JARNY

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

SIE DU SOIRON

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : vendredi 01 avril 2016 à 10h26
Unité de gestion		00104830		par : J. MATHIEU
Installation	UDI	000536	SIE DU SOIRON	Type visite : DD54
Point de surveillance	S	0000000937	RESEAU SOIRON SERVICE SUD	Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Localisation exacte			RESEAU CHAREY	
Commune			CHAREY	

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'air	20,9 °C				
Température de l'eau	9,7 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,6 unitépH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	<0,05 mg/LCl ₂				
Chlore libre	0,18 mg/LCl ₂				
Chlore total	0,22 mg/LCl ₂				

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

PLV : 00104830 page : 2

Analyse effectuée par : LABORATOIRE IPL santé environnement durables, MAXEVILLE

5401

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00104827

Référence laboratoire : 16M017832-003

Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Turbidité néphélométrique NFU

<0,1 NFU

2,00

MINERALISATION

Conductivité à 25°C

550 µS/cm

200,00

1100,00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH₄)

<0,05 mg/L

0,10

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h

<1 n/mL

Bact. aér. revivifiables à 36°-44h

26 n/mL

Bactéries coliformes /100ml-MS

<1 n/100mL

0

Entérocoques /100ml-MS

<1 n/100mL

0

Escherichia coli /100ml -MF

<1 n/100mL

0



Délégation territoriale de Meurthe-et-Moselle



Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00104830)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/ le Préfet et par délégation,
P/ le directeur général de l'agence régionale de santé
P/ le délégué territorial
Le chef de service VSSE

Karine THEAUDIN

